

DPE5 - DSDEN 31 - VERSION 16/01/2026
Codification AGAPE : PPA-CPC

FICHE DE POSTE

Chargé de mission Climat scolaire et Soutien aux équipes enseignantes pour la gestion de situations complexes

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

1. Cadre

Placé sous l'autorité de l'inspecteur d'académie -directeur académique des services de l'éducation nationale, le chargé de mission à vocation départementale exerce ses activités sous la responsabilité de l'ADASEN 1^{er} degré dont il est le collaborateur (note de service n°96.107 publiée au BO n° 18 du 2 mai 1996).

Son action s'inscrit dans le cadre des programmes et priorités nationales, du programme de travail académique, départemental et des axes de l'action conduite par l'inspecteur de l'éducation nationale.

Le chargé de mission est affecté à plein temps auprès de l'ADASEN 1^{er} degré.

2. Missions et activités

- Organisation, animation et participation de la concertation départementale au sujet de situations complexes d'élèves ;
- Etude au sein du collectif interprofessionnel des situations complexes remontées à la DSDEN 31 et mise en œuvre d'un suivi des situations ;
- Interface entre la DSDEN et les circonscriptions (conseils relatifs aux situations complexes, échanges téléphoniques, par courriel, rencontres avec les inspecteurs de l'éducation nationale, les ERVS et les conseillers pédagogiques de circonscriptions) ;
- Interface avec le service santé et social de la DSDEN (communication régulière avec le service social, médecins de l'EN, infirmières de l'EN) ;
- Formations et conseils auprès des ERVS afin de développer leurs compétences professionnelles au service de la qualité du climat scolaire et du développement des compétences psychosociales.
- Formation des équipes enseignantes, des directeurs, des conseillers pédagogiques, à la mise en place d'un climat scolaire propice aux élèves dans des contextes particuliers d'accueil d'enfants perturbant le fonctionnement de la classe ;
- Conseil et participation à l'accompagnement des différents acteurs sur la manière de communiquer avec les familles (écrits professionnels, conduite et aide à la mise en œuvre d'équipes techniques ou éducatives)
- Accompagnement in situ des équipes enseignantes qui font face à des situations complexes : écouter, soutenir et recueillir leurs difficultés. Les aider à en faire l'analyse et les accompagner dans une réflexion concertée sur les dispositifs internes à l'école pour améliorer leur capacité collective à gérer ces situations et les dispositifs avec partenariat (personnels AS, médical, AESH...)
- Développement et conception d'actions de prévention pour améliorer le climat scolaire et les compétences psychosociales (avec les équipes de circonscription, les équipes enseignantes, éventuellement le bassin)
- Participation et élaboration de modules de formation spécifiques en lien avec la formation continue
- Rédaction d'un rapport d'activité annuel
- Se former et se tenir informé des ressources relatives au développement des compétences psychosociales et du climat scolaire, en particulier des ressources ministérielles.

3. Compétences et aptitudes attendues

- Capacité à travailler conjointement avec le psychologue de l'éducation nationale chargé de mission climat scolaire et prévention des violences et du responsable départemental harcèlement.
- Savoir travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt général, communiquer et partager des informations ;
- Capacité à animer un groupe de travail avec différents partenaires ;
- Sens de l'écoute et capacité à analyser, à anticiper et à prendre des initiatives ;
- Savoir partager des observations et construire une analyse des postures professionnelles;
- Posséder de bonnes connaissances institutionnelles des acteurs et des partenaires qui exercent auprès des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- Etre en capacité d'accompagner et de développer les gestes professionnels des enseignants, des ERVS et des conseillers pédagogiques ;
- Savoir proposer des indicateurs d'amélioration du climat scolaire ;
- Enrichir continuellement ses connaissances générales et spécialisées ;
- Savoir identifier et solliciter avec discernement les partenaires utiles à la résolution de situations complexes ;
- Maîtriser des outils informatiques pour une meilleure efficacité du partenariat interservices et pour permettre un suivi régulier des situations complexes ;
- Synthétiser des documents ;
- Savoir rendre compte des missions ;
- Une approche de l'analyse de pratique professionnelle serait très appréciée.

4. Conditions d'exercice

Le chargé de mission est rattaché à la circonscription de l'A-DASEN 1^{er} degré.

La charge de travail du chargé de mission dépasse le simple cadre des heures scolaires. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures/an (décret 2000-815 du 25/08/2000).

A la fin de chaque année scolaire, un rapport d'activité, articulé autour des différents champs de sa lettre de mission sera rédigé et adressé au supérieur hiérarchique.

NB : l'exercice à temps partiel est difficilement compatible avec ce type de poste.

5. Spécificité

Horaires :

Une réelle souplesse dans l'aménagement des horaires est requise.

Titre et qualités requises :

- CAFIPEMF souhaité
- Connaissances et compétences particulièrement attendues sur ce poste : connaissances en psychologie souhaitées, qualités de discrétion, de confidentialité et de loyauté.

Conditions d'obtention :

Poste à profil attribué hors barème

6. Affectation - situation administrative

Nomination à titre définitif au mouvement principal.